Vol. XLII — Saint-Boniface, Manitoba, Mercredi, 12 Mars 1913. — No. 19

ABONNEMENT
[illegible] $1.00 par année
[illegible] 1.50
[illegible] 2.00

TARIF DES ANNONCES
[illegible], par ligne [illegible]
[illegible]

[illegible]

AVIS Les annonces pour la France et l'étranger (sauf le Canada) sont reçues exclusivement à la PUBLICITÉ FRANÇAISE ET INTERNATIONALE 41, rue du Cardinal-Lemoine, à Paris, qui a toute la ... et la responsabilité de ce service.

[redacted]

LE MANITOBA

JOURNAL HEBDOMADAIRE.

LE MANITOBA
EST PUBLIÉ ET IMPRIMÉ
TOUS LES MERCREDIS
PAR
ANT. GAUVIN, Imprimeur,
TELEPHONE 3377

Toutes communications concernant le journal ou l'imprimerie, le paiement des abonnements ou pour impressions, devront être adressées à

LE MANITOBA,
SAINT-BONIFACE, MANITOBA

POURQUOI CE SILENCE ?

Le *Free Press* continue sa campagne contre nos écoles bilingues. Nous avons élevé la voix il y a deux semaines, et nous nous proposons de tirer nos conclusions quand ce sera fini.

En attendant nous demandons à ceux qui appuient M. Norris parmi notre population française ce qu'ils pensent de ces articles du *Free Press.*

Comment se fait-il que parmi eux il ne s'en soit pas encore trouvé un seul pour élever la voix?

Est-ce de la complicité, ou de la lâcheté ?

Viendra un temps où les comptes devront se régler. Nous avertissons d'avance tous ces messieurs que nous leur demanderons raison de leur silence devant l'hostilité qui nous est manifestée dans leur camp.

Depuis plusieurs semaines le principal journal de leur parti nous fait la guerre; chaque dimanche, quelque *preacher* fanatique braille contre nous dans les églises protestantes de Winnipeg grâce à la mauvaise volonté de leurs amis, la commission scolaire de Winnipeg s'obstine à refuser justice aux catholiques.

Et en face de toutes ces iniquités, on reste impassible, on reste immobile, on reste muet !

Nous appelons l'attention de toute la population catholique et de toutes nos paroisses françaises sur une pareille conduite.

Il y a des circonstances où l'unanimité parmi nous est nécessaire La situation présente en est une. Pour notre part, nous entendons bien, à l'heure venue, établir les responsabilités. Les partisans outrés, les pusillanimes et les intrigants ne joueront pas double jeu.

C'etait prevu

Ce qui se passe à Ottawa ne doit pas nous surprendre. Le partili béral connait sa faiblesse, et il voudrait forcer des élections générales afin de jouer, pendant qu'il en est temps encore, sa dernière carte: sir Wilfrid Laurier.

Sir Wilfrid Laurier a soixante et douze ans, et dans deux ou trois ans, date régulière d'une nouvelle consultation populaire, le vieux chef n'aura peut-être plus la force physique de mener ses troupes au combat Et le vieux chef devenu incapable de commander efficacement, quel est l'homme qui sera capable de rallier l'opposition? On ne voit personne.

Reprendre le pouvoir perdu, telle est l'unique préocupation de tous ces députés qui ont fait de l'obstruction pendant toute la semaine dernière et qui ont recommencé le même jeu lundi.

Nous sommes trop éloignés du théâtre de la guerre pour savoir exactement ce qu va advenir de cette tactique désespérée.

Nos renseignements nous permettent cependant de croire que le gouvernement, appuyé par la majorité des représentants du pays, ne s'en laissera pas imposer par une minorité aveuglée par la passion et le dépit.

L'honorable M. Borden a bien fait d'opposer la force à la force.

On peut s'attendre à voir passer le Bill de la Marine. Déjà l'opposition n'a plus la même ardeur: c'est fatigant de siéger jour et nuit et d'entendre tout le pays murmurer sa désapprobation. Un député libéral vient de se séparer bruyamment de son parti en pleine Chambre des Communes. Un autre libéral cinglait ses chefs vendredi dernier dans une assemblée à Calgary.

En attendant que la réflexion amène la sagesse chez ces affamés de pouvoir, les affaires du pays languissent. On ne fait aucun progrès dans la législation et toutes les choses qui réclament l'attention du Parlement sont en panne.

Si la situation se prolongai au point de nécessiter un appel au peuple, le gouvernement Borden reviendrait au pouvoir avec une majorité plus forte que celle qu'il possède aujourd'hui.

M. Borden a fait part aux Communes, lundi, d'un communiqué où le premier lord de l'Amiranté exprime l'opinion que le Canada n'est pas en mesure pour le moment, de construire des navires de guerre. Ce document, sur lequel, nous reviendrons, fait dommage a la marine canadienne de M. Laurier!

Un Calcul

Il a été établi que chaque jour d'obstruction au bill de la marine, à Ottawa, coûte dix mille piastres par jour au trésor fédéral .C'est-à-dire que cette obstruction a coûté jusqu'ici cent milles piastres.

Il faut espérer que l'opposition finira par comprendre que c'est la majorité qui gouverne et que les tactiques désespérées font plus de dommage que de bien à leurs auteurs.

L'honorable Dr Roche

L'honorable ministre de l'Intérieur est à Rochester où il a subi mardi, l'opération de extraction des pierres. Il est à l'hôpital Mayo.

Nous faisons des vœux peur le rétablissement du distingué malade.

Le Banquet de la Chambre du Commerce

Pour la première fois depuis sa création, la Chambre du Commerce donnait, mardi soir, à la salle Leclerc, un banquet à ses membres et au public. Ce banquet, dit-on, deviendra annuel.

Ce fut un événement important parcequ'il a affirmé avec éclat l'existence dans notre ville d'un genre d'association qui revêt souvent caractère de corps public

La Chambre du Commerce de Saint Boniface était elle-même largement représentée. Les autres convives n'étaient peut-être pas en nombre assez considérable, mais, somme toute, ce fut un début splendide.

La ville de Winnipeg était représentée magnifiquement. Nommons le contrôleur Cockburn; M. A E Mott, le président

M. J. A. Marion,
Président de la Chambre du Commerce de Saint-Boniface

de la Chambre du Commerce de Winnipeg; M. Bell, secrétaire de la Chambre du Commerce et président du Canadian Club, M. W. Sanford Evans ancien maire de Winnipeg.

La série des discours fut excessivement intéressante. M. le président J.A. Marion, qui avait veillé avec soin à l'organisation du banquet, s'est acquitté de ses fonctions avec tact. Il a débuté en faisant l'historique de la Chambre du Commerce de Saint Boniface et il a énuméré les travaux déjà accomplis. M. J.A.F. Bleau répondit avec succès au toast du Dominion; M. Sanford Evans, au toast de la province; et M M. les échevins Cusson et Howden au toast du Conseil de Ville de Saint Boniface. Firent des discours ou réponse au toast des invités: Messieurs le Contrôleur Cockburn de Winnipeg, A.E. Mott, C.N. Bell Ludger Gravel, membre de la Chambre de Commerce de Montréal, le préfet de la Municipalité de Saint Vital, M. Wilson, M.M. Noël Bernier, Dunbar etc,

Au cours de la soirée, le président invita successivement M. M. A C. Potvin, A. Préfontaine et J A. Carson à chanter. Les uns et les autres recueillirent force applaudissements et eurent l'honneur du rappel. La salle était décorée de drapeaux variés. Le menu et le service ont été excellents.

Nous félicitons la Chambre du Commerce de cette démonstration où il s'est dit beaucoup de d'excellentes choses, dont la mise en pratique aura certainements de bons résultats pour notre ville.

LA PLUS GRANDE FRANCE!

De même que la plus grande Angleterre existe, nous avons aussi de nos jours la plus grande France.

Comme le faisait remarquer le "Saturday Post " de Winnipeg on ignore généralement l'immense étendue de la France contemporaine. A lui seul son empire africain est déjà énorme ; la Guinée française est grande comme l'Orégon; la Côte d'Ivoire est deux fois aussi étendue que le Michigan; le Dahomey couvre six fois le New Hampshire; le Congo francais, même amputé par le traité de 1911, est encore huit fois aussi gros que l'Illinois; la Tunisie correspond à la Caroline du Nord; les états de New York, New Jersey, Pennsylvannie, Ohio et Kentucky seraient à l'aise en Algérie, et dans le Maroc pourraient être placées la Virginie, la Caroline du Nord, la Georgie, la Floride.

L'Afrique occidentale française, comprenant le Sénégal et le Soudan, donnerait vingt-cinq états de la taille du Kentucky! Et nous ne parlons pas de Madagascar, plus étendue que la France, de l'Indo-Chine française, comprenant le Tonkin, l'Annam, le Laos, la Cochinchine, le Cambodge' et abritant vingt-quatre millions d'hommes; nous ne mentionnons pas, parsemés aux quatre coins du globe, de nombreux pays où flotte le drapeau français: Djibouti, (en face d'Aden), Pondichéry (aux Indes Anglaises); la Nouvelle Calédonie, Tatti, les Nouvelles Hébrides, (dans l'océan Pacifique), la Réunion (dans l'océan Indien), la Martinique et la Guadeloupe (dans les Antilles); la Guyane (dans l'Amérique du Sud)...

Et qu'on n'objecte pas, comme le font les ignorants, que les colonies françaises sont des déserts. Remarquez que nous n'avons pas mentionné le fameux Sahara, qui d'ailleurs, tout désert qu'il est, donne refuge, avec les territoires du Tchad et du Bornou, à une population supérieure à celle du Manitoba—Non! La plus grande France de nos jours comprend et protège plus de cent dix millions d'individus.

Mais que sont ces individus demandez-vous? Des nègres!... Sans doute il y en a une partie;—pas la plus grande—et ceux qui sont nègres ne sont pas à dédaigner. Il y a d'abord les quarante millions de Français de France, dont je n'ai pas à faire l'éloge. Outre leur histoire passée, qui parle pour eux, ce sont eux qui, ces quarante dernières années—en quarante ans, remarquez-le—ont conquis cet immense empire de cinq millions de milles carrés, et aux milieu de quelles difficultés!—Viennent ensuite vingt-quatre millions d'Annamites, des jaunes. Ceux-ci, on sait combiem ils sont industrieux—c'est ce qui souvent les fait détester par le blanc—,et les Japonais ont montré qu'il fallait compter avec le jaune. Nous sommes déjà à plus de la moitié Il faudrait ensuite y ajouter les cinq millions de Hovas, Malgachés et autres peuplades, qui vivent à Madagascar, des jaunes eux aussi, et bons travailleurs, puis dix millions de Tunisiens, Algériens et Marocains, dont nos officiers et nos fonctionnaires civils ont maintes fois admiré l'intelligence. Nous avons même eu à la redouter à plusieurs reprises dans notre histoire africaine. Resteraient donc trente millions de nègres—le quart.

Pouah! que faire avec trente millions de nègres? Rien, ou presque rien. Ceci est vrai, toujours pour les ignorants, mais seulement pour eux.

En premier lieu, comme le faisait remarquer la semaine dernière le *Winnipeg Saturday Post* dans un article d'une demi page il n'y a pas de meilleurs soldats au monde que le nègre des colonies françaises. Et ceci prend une importance de premier ordre, une importance presque vitale,pour la France d'Europe, au moment où, sa population restant stationnaire en face de celle sans cesse grandissante de l'Allemagne, elle trouve difficilement chez elle les hommes nécessaires aux effectifs exorbitants qui deviennent la règle dans une armée européenne digne de ce nom.

Je ne signalerai pas, comme notre confrère de Winnipeg, toute une liste de preuves des qualités militaires de nos braves négres sénégalais. Leurs actes d bravoure et de dévouement au drapeau fraçais se comptent par centaines. Je me bornerai à rappeler que le commandant Marchand, lors de son raid à travers l'Afrique, sur Fachoda, était accompagné de 750 nègres dressés par nos officiers et encadrés par eux; c'était là toute son armée. Arrivés à Fachoda le 12 juillet, après des mois de privations sans nom, après une marche des plus pénibles à travers le désert, manquant d'eau, batailant continuellement et mettant successivement en déroute des bandes et de véritables petites armées d'indigènes des pays qu'ils traversaient et qu'ils conquéraient à la France, ils étaient enfin parvenu au but que s'était imposé le chef.

Ils étaient parvenu aux bords du Nil. Ils étaient 750 hommes, des nègres, et, quand deux mois après, les Anglais arrivèrent, en septembre, en vue de Fachoda au nombre de dix mille, et que le chef, le commandant Marchand eut décidé de ne pas céder la place sans un ordre formel de son gouvernement, savez-vous quelle a été la remarque faite par un sous-officier nègre? Ils étaient campés sur une hauteur, avec juste le nécessaire pour vivre encore quelque temps, presque sans munition, sans canons. Les Anglais étaient dans la plaine, auprès du Nil sur lequel flottait une grosse canonnière. Ils était équipés à neuf et fournis de tout. La chose nous a été rapportée par un officier qui accompagnait le commandant Marchand. — " Pourquoi nous qui avons pas munitions, pas vivres, pourquoi nous pas charger tous ces gens-là baïonnette au canon et leur prendre tout cela?"—Ils étaient 750 contre dix milles! Cela ne sonne-t-il pas comme du français, quoique articulé par un nègre? Cela ne montre-t-il pas l'aveugle confiance dans le chef devant lequel, on le sait par expérience, rien ne résiste?

Sans doute ce ne sont là que des avantages bien particuliers que peut prétendre retirer de sa population noire, la plus grande France. Mais sont-ce les seuls avantages? Le nègre est-il incapable, comme, en général le prétend l'anglo-saxon, de toute civilisation? Il paraitrait que non si nous écoutons ce que nous dit M. Ponty, le très capable gouverneur général de l'Afrique occidentale française. Son avis, que de nombreux exemples pouraient facilement venir confirmer, est le suivant: Comme il était venu en France pour faire accepter un emprunt de cinq cent millions pour développer les chemins de fer déjà nombreux de l'Afrique occidentale française, et que la commission des colonies l'interrogeait sur les moyens d'exécution, monsieur Ponty déclara que toute la main d'œuvre était fournie par des indigènes—dont des nègres. "Nous avons, dit-il, une main d'œuvre excellente, qui permet à la colonie d'exécuter tous ses travaux sans le concours d'ouvriers européens: maçons, menuisiers, ébénistes, ouvriers en tous genres sortent de nos écoles professionnelles, aptes à fournir une bonne production. Tous les chauffeurs, mécaniciens, employés de bureau, tous les hommes nécessaires à l'exploitation de nos chemins de fer sur le continent africain, sont des noirs, et l'administration se loue de leurs services."

Nous pouvons ajouter que, rien que dans l'Afrique occidentale française, il existe plus de 200 écoles, fréquentées par 15,000 nègres, connaissant leur français.

Tous ces faits démontrent bien que la plus grande France est une réalité. Il nous reste à la représenter par un symbole. Le fait se passe dans la campagne actuelle du Maroc. Un des officiers aviateurs est le lieutenant anamite (un jaune d'Indochine) Do-Hu; son appareil est un aéroplane français, fabriqué en France, mais avec de l'argent provenant d'une souscription publique faite à Madagascar, souscription à laquelle l'élément indigène a contribué pour près des trois quarts.

"Cet enfant d'Asie, soldat de France, monté sur un appareil français nommé " Madagascar" offert par des africains du Sud à la France, et partant dans une guerre coloniale, pour la plus grande France, c'est bien l'âme élargie de la vieille métropole qui anime et unifie tout cela!"

F. DENISET.

CHAQUE JOUR QUI S'EN VA

Chaque jour qui s'en va prend un peu de notre âme
Par un effleurement mélancolique et las,
....

On ne se doute pas que chaque instant nous leurre
D'un bonheur, d'un espoir, d'un chagrin, d'un désir,
On reste indifférent à la fuite de l'heure
Sans comprendre qu'un peu de nous vient de mourir.

Mais plus tard, lorsque l'âme est complètement vide,
Que sous les cheveux blancs on se sent très avide
De tout ce qu'on n'a plus et qu'on voudrait encor,

On se souvient des jours qui passaient en silence,
On voit ce qu'ils nous ont volé sans qu'on y pense
Et l'on s'entretient d'eux, tout bas, comme d'un mort.

LOUIS AUFAUVRE.

Le Careme

LA "LIBRE PAROLE"

"Les austérités du Carême succèdent aux folies du Carnaval." Voilà une phrase à laquelle les plus déterminés amis des vieux clichés seront bien forcés de renoncer Le Carnaval n'est plus fou et le Carême n'est plus austère. L'époque ignore à la fois le secret de ce gros rire qui faisait tant de bien et de ces nobles larmes qui soulageaient l'âme troublée; elle ne sait ni se divertir de bon cœur, ni humilier ingénûment un front touché par la cendre sacrée. C'est à notre temps morose que semble vraiment s'appliquer l'admirable parole de Bossuet: *"Il a subi la persécution de l'inexorable ennui qui fait le le fond de la vie humaine depuis que l'homme a perdu le goût de Dieu."*

"L'inexorable ennui ", le mot n'est-il pas bien caractéristique de l'heure actuelle? On raille on outrage, on hait, on ne s'amuse plus. Chose bizarre en effet, le respect général, qui était partout, jadis, se conciliait avec une liberté qui ne serait plus possible aujourd'hui. Ces fêtes des Fous, ces fêtes de l'Ane, ces processions de la Mère Folle, ces Saturnales singulières qui avaient parfois, au Moyen Age, les églises pour théâtre, nous sembleraient d'odieux sacrilèges Le contemporains n'y voyaient pas de mal. Croyants sincères, ils étaient dans le sanctuaire du Tout-Puissant, comme ils eussent été dans la maison de leur père, et à certain jour s'amusaient à faire tapage dans le logis.

Si l'on se permettait, je ne dis pas envers le président de la République, mais envers un ministre ou un sous-secrétaire d'Etat, ce que les passants se permettaient quand les rois de France allaient visiter la foire Saint Germain, à la fin du Carnaval, les moins farouches s'indigneraient et jureraient qu'aucun châtiment n'est trop rigoureux. Les magistrats, le préfet de police, le dernier des gardiens de la paix, non seulement s'emploieraient pour vous punir sévèrement, mais encore auraient pour vous une sorte de mépris personnel.

Ces rois, cependant, étaient des rois de droit divin; leur autorité était en dehors de toute contestation; elle était un dogme, et c'était justement parce qu'elle était un dogme qu'on pouvait se permettre de plaisanter avec elle sans y porter une sérieuse atteinte En un mot, il y avait du jeu dans toutes les choses de ce temps; on pouvait aller très loin sans toucher à l'être réel et sans menacer le principe. En nos jours d'égalité on se trouve tout de suite traiter d'homme à homme; toute plaisanterie un peu vive est une grossièreté vis-à-vis des gens qui ne se savent plus protégés comme les grands d'autrefois par la conviction intime de la grandeur de leur fonction, qui ne se sentent plus entourés par cette atmosphère de respect général et profond au milieu de laquelle les lazzis dansaient sans laisser plus de trace que des bulles de savon dans l'air.

Des manifestations bruyantes et des pantagruéliques festins du Carnaval, nos ancêtres passaient sans effort au dur régime du Carême. En dehors des avantages hygiéniques qu'ont reconnu tous les savants en se plaçant uniquement au point de vue médical, le Carême était excellent pour l'hygiène morale.

Qui de nous n'a éprouvé un immense désir de s'arrêter dans la vie à outrance qui nous emporte? Qui de nous ne s'est dit: "Je voudrais avoir quelques jours à moi pour me recueillir, me reconnaitre' sortir du tourbillon?" On espère trouver ce moment de calme aux vacances, à la campagne, au bord des flots, mais on emporte avec soi les préocupations de Paris, on est entouré du même monde.

Pendant le Carême, les *retraites* étaient, pour les hommes du Passé comme autant de haltes dans le voyage terrestre. "Etre en retraite ", "se mettre en retraite" sont des expressions qui reviennent fréquemment dans les *Mémoires* d'autrefois. Le magistrat, le courtisan, l'écrivain allaient s'enfermer dans quelque cloître, s'entretenir des plus hautes pensées qui puissent intéresser l'âme humaine, se retremper pour la lutte. Qui n'a présentes à l'esprit les pages où Saint-Simon parle de Rancé et des enseignements qu'il venait puiser près de lui, lorsque les manèges de la cour l'avaient trop écœuré?

De nos jours, je le répète, on ignore ces suspensions, ou plutôt ces ralentissements du mouvement vital; on vibre sans cesse; on est agité constamment de la même trépidation; on court toujours de ce pas précipité qui étonne lorsqu'on revient de passer quelques jours en province, et qui fait ressembler les habitants des villes à des gens qui auraient peur de manquer le train...

EDOUARD DRUMONT.

Instantané

L'OBSTRUCTION A LA CHAMBRE DES COMMUNES.

Six heures du matin.—La nuit se termine. Quelques rayons matinaux descendent du plafond de verre et jette un jour pâle sur le parquet où pérore un député. Tout est calme. Ils sont vingt-cinq dont vingt dorment; c'est la quatrième nuit blanche des Communes, depuis lundi.

Vers une heure du matin, branle-bas général. M Ames entre, un sac de voyage à la main Grave, il en sort un bonnet de nuit en soie noire, s'en coiffe, passe son paletot, qui lui fait comme une robe de chambre, dispose un coussin pneumatique et un oreiller sur le couvercle de son bureau, tire une chaise près de son fauteuil, s'y installe les jambes, et, en dépit de l'hilarité générale, dort un bon somme. Puis, vers les deux heures, il s'éveille, ouvre un grand album de gravures, s'assied confortablement et, jusque vers les quatre heures, le feuillette. A cinq heures, il s'absente, puis revient, une casquette sur sa tête, en habit du matin, Bonnet de nuit et robe de chambre ont disparu, et M. Armstrong, de Lambton, a emprunté les coussins.

M. Lafortune est à la séance. Il faisait partie de l'équipe de nuit. Sur un siège, que surplombe la tribune des journalistes, M. Lafortune met son sac de voyage et l'ouvre.

Les courriéristes s'amusent à en faire l'inventaire. Il y a dabord une fiole à gaine de cuir —ce doit être du "Lait des Vieillards", dit un indiscret—dont M. Lafortune a grand soin, vers les trois heures du matin; puis une fiole de sirop pectoral, deux oranges, une banane, une paire de chaussettes, un faux-col et un énorme numéro de la *Presse*, le numéro de 96 pages publié pendant le congrès eucharistique probablement. Le sac baille toute la nuit, comme une huître. Certains malins avaient projeté d'y pêcher, vers les quatre heures, la fiole à gaine de cuir, mais M Lafortune, soupçonneux, a eu l'oeil ouvert tout le temps, et la pêche n'a pas eu lieu. Ce sera pour la nuit prochaine, probablement.

Tandis que M. Blondin, d'un air lassé, s'intéresse aux annonces illustrées de l'*Illustration*, M. Nantel lit le *Devoir*, puis va causer à la table du président. M. White, fatigué, est en conciliabule avec M. Doherty, et deux pages, roulés en boule sur les marches du trône de M. Sproule, dorment paisiblement, sourds à touts appels. Dans un coin, M. Thoburn ronfle, un doigt dans la bouche, comme un petit enfant.

A quatre heures, M. Weichel, un député allemand, entre, une flûte aux doigts, et joue, en sourdine, quelques notes de l'hymne teuton "Die wacht an die Rhein". Un cri bref le rappelle à l'ordre. Il s'assied dans un cercle de députés placés près du murs de droite, cause, rit, se lève, va, à pas comptés, éveiller d'un soufflet amical au visage un de ses amis qui dort dans son fauteuil; tapote de son feutre les joues d'un autre de ses collègues, endormi, lui aussi, administre une claque retentissante dans le dos d'un troisième dormeur qui s'éveille en geignant sous le coup, engage un duel à coups de chapeau avec un député de la gauche en excursion à droite, baille fort, comme un lion qui rugirait, va d'une travée à l'autre, en brandissant la flûte empruntée à quelque page, recommence vers les quatre heures et demie, de jouer un air, en sourdine, est derechef rappelé à l'ordre par M. Blondin, va s'asseoir à terre, près d'une bouche de chaleur, le long du mur, et s'endort paisiblement à deux pas d'un autre qui, couché de tout son long par terre, sur des coussins de cuir ronfle comme un tuyau d'orgue,

M. Smythe, d'Algoma, sommeille profondément, le visage tourné vers le fond de la salle. Bing!... Deux boulettes de papier mouillié lui cingle le visage. Il s'éveille en sursaut et se blottit derrière son pupitre, mais, trop tard: deux autres projectiles lancés d'une main agile l'atteignent à la tempe droite et éclaboussent la large cible que sa tête offre à l'ennemi. De gros éclats de rires de M. Crothers réveillent deux ou trois types qui maugréent cotre cette gaieté intempestive et se renfrognent tant bien que mal dans leurs fauteuils......

Lettre parlementaire du "Devoir"
GEO. PELLETIER

La Guerre

Après avoir annoncé la prise de la ville de Janina par les Grecs, il y a huit jours, le télégraphe est devenu extraordinairement vague au sujet des opérations militaires. Du théâtre même de la guerre, on n'a guère de nouvelles. Par contre on rapporte, des capitales, que les négociations vont bientôt reprendre en vue de la paix. La Turquie à fait savoir à la Bulgarie qu'elle consent à livrer Andrinople.

L'emigration Anglaise

Dans le cours de l'année qui vient de s'écouler 467,762 sujets britaniques ont quitté l'Angleterre: 13,235 de plus qu'en 1911. Sur ce nombre, 331,625 se sont dirigés sur les possessions anglaises et 117,254 sur les Etats-Unis. Comparée aux chiffre de l'année précédente, l'émigration au Canada a augmenté de 15,389, tandis que l'émigration aux Etats-Unis a diminué de 3,450



Le ministère des Travaux Publics recevra jusqu'à 4 00 p. m., mardi le 4 mars 1913 des soumissions pour la construction d'un Arsenal a Port Arthur, Ont; ces soumissions devront être cachetées, adressées au soussigné, et porter sur leur enveloppe, en sus de l'adresse, les mots: "Soumission pour Arsenal à Port Arthur, Ont."

On peut consulter les plans, devis, les formules de contrat et se procurer des formules de soumission au Ministère des Travaux Publics à Ottawa, aux bureaux du Secrétaire de la ville de Port Arthur, Ont., et au bureau de M. H. E. Mathews, architecte surintendant des édifices publics, Winnipeg, Man.

Les soumissionnaires ne doivent pas oublier qu'on ne tiendra compte que des soumissions faites sur les formules imprimées fournies, dûment libellées, signées de la main des concurrents, avec désignation de la nature de leurs occupations, et du lieu de leurs résidences; s'il s'agit de sociétés, chaque associé devra signer de sa main la soumission et y inscrire la désignation précitée.

Un chèque égal a dix pour cent (10 p c) du montant de la soumission, fait à l'ordre de l'honorable Ministre des Travaux Publics et accepté par une banque à chartre devra accompagner chaque soumission. Ce chèque sera confisqué si l'entrepreneur dont la soumission aura été acceptée refuse de signer le contrat d'entreprise ou n'exécute pas intégralement ce contrat.

Les chèques dont on aura accompagné les soumissions qui n'auront pas été acceptées seront remis.

Le ministère ne s'engage à accepter ni la plus basse ni aucune des soumissions.

Par ordre,
R. C DESROCHERS,
Secrétaire.

Ministère des Travaux Publics,
Ottawa le 17 février, 1913.

N B.—Le ministère ne reconnaitra aucune note pour la publication de l'avis cidessus lorsqu'il n'aura pas expressément autorisé cette publication.—34627.

Votre vue peut faiblir, c'est peut-être la première fois que vous vous en apercevez. Si oui, vous avez besoin d'aide. Consultez-nous. Nous examinons scientifiquement les yeux et préparons des verres qui améliorent la vue. Examen gratuit

R. A. McRuer

Pharmacien-Opticien

84 Ave Provencher, St. Boniface

L'Immigration Canadienne-française en Alberta

Le Révérend Père Giroux prêtre colonisateur, de l'Alberta, est passé à Winnipeg mardi dernier, avec un groupe de cultivateurs, représentant, dit-on, quinze cents colons qui s'établieront dans le district de la Rivière La Paix. Les colons se sont rendus à Athabasca Landing, où ils devront prendre des sleighs pour se rendre à Grouard, ville située à deux cent milles plus loin dans le nord.

M. l'abbé Giroux a rapatrié l'année dernière 657 Canadiens-français des Etats-Unis. Le présent contingent vient des états du Maine, New Hampshire, Massachusetts et Rhode Island.

Les Progres de Winnipeg

La valeur des nouvelles constructions pendant l'année, a été de 17,600,000 dollars, en augmentant de 2 1-2 millions de dollars sur l'année précédente, sans compter les 4 millions dépensés en construction dans la banlieue. La plus grande partie de ces bâtisses sont de style moderne.

Le commerce de gros a dépassé le chiffre respectable de 120 millions de dollars.

Winnipeg est actuellement le plus grand marché de grains du continent.

Les prêts hypothécaires effectués, tant pour la ville que pour la province, par les compagnies de prêts, se sont élevés à la somme de 47,170,804 dollars, à des taux variant entre 6 et 7 pour cent.

L'Acte des Arpentages des Terres du Dominion

En conformité avec les dispositions de la Section 58 de l'Acte des Arpentages des Terres du Dominion, avis est par les présentes donné que le Ministre de l'Intérieur a reçu une pétition de propriétaires de terres ou de personnes tenant terres comme homestead dans le Township vingt-deux rang quatre à l'ouest du Méridien Principal, telle pétition représentant que les jalons de l'arpentage originel du dit township ont disparu et demandant un nouvel arpentage.

Toute personne qui prétendrait connaître la position de un ou plusieurs des jalons d'arpentages des terres qui doivent être re-arpentées ou qui serait en possession de renseignements de nature à faire retrouver la position de ces jalons est priée par les présentes d'en donner avis, par lettres enregistrée adressée au ministre de l'Intérieur le ou avant le 30 Avril 1913.

(Signé)
E. DEVILLE
Arpenteur général des Terres du Dominion.
Ottawa, Ontario
27 février 1913

The Western Canada Railway

Avis est par ces présentes donné qu'une requête sera faite au Parlement du Canada, à la session présente, pour un Acte incorporant une compagnie pour construire et opérer un chemin de fer sous le nom de "The Western Canada Railway" devant être opéré par la vapeur ou l'électricité, du Port Churchill sur la Baie d'Hudson à travers la Province du Manitoba, au Nord de la Rivière Churchill à l'eau profonde, à ou près de Fond du Lac, sur le Lac Athabasca, et du Port Churchill ci-haut mentionné à travers la Province du Manitoba au sud de la Rivière Churchill et au Nord de la Rivière Nelson à un point ou près de Sea Falls, sur la même Rivière; puis au Nord du Lac Winnipeg à travers de la Province de Saskatchewan à Prince Albert dans cette Province, puis continuant à travers la même Province et la Province d'Alberta directement à Calgary, dans cette dernière Province, avec le pouvoir de construire un embranchement d'un point près du lac Manitoba, dans la Province de Saskatchewan à Edmonton, dans la Province d'Alberta, aussi avec le pouvoir de construire, acheter, louer, opérer, et naviguer des vaisseaux à vapeur et autres pour transporter et conduire les passagers et du frêt; aussi pour construire et opérer des lignes de télégraphe et de téléphone tout le long de la ligne du chemin de fer proposé et de son embranchement pour la transmission de messages, aussi bien pour le public que pour les fins dit chemin de fer, aussi d'acquérir tous pouvoirs d'eau qui seront jugés nécessaire pour la génération de l'électricité pour les fins du dit chemin de fer et de son embranchement et avec tous autres pouvoirs et droits qui pourront être avantageux au succès de la dite entreprise.

VINCENT, SEGUIN & LABELLE,
Avocats pour les Pétitionnaires.

St. Boniface Creamery Co.

Manufacturiers de Beurre

Demandez qu'on vous donne et insistez pour avoir le beurre de la

Cremerie de St-Boniface

Le meilleur sur le marché. Toujours frais, pure, d'une saveur délicieuse.

En vente chez tous les épiciers et bouchers.

Phone Main 2881

Agents demandés

Agents demandés pour vendre le meilleur article qui soit sur le marché de Winnipeg. Ne dérangera pas vos occupations. Pas de limites dans les montants que vous pouvez gagner. Cette Compagnie possède 2400 acres à quelques milles de Winnipeg et vendra plus tard, quand les prix seront assez élevés, mais pour le moment elle cultive cette terre et paie des dividendes. Parts vendues actuellement à $25. Venez nous voir et nous vous convaincrons que c'est pour vous une occasion splendide de faire beaucoup d'argent. —Manitoba Cooperative Farm and Dairy Co Ltd. Chambres 356-7 Mantoo building, Main et Portage, Winnipeg.

Soumissions

Des soumissions cachetées et marquées "Tender for Dairy Building" seront reçues par le soussigné jusqu'à midi lundi le 31 courant, pour la construction d'une batisse pour la laiterie au Collège Agricole à St. Vital. La batisse devra être terminer et prête pour occupation le ou avant le 31 octobre prochain.

Les plans et devis, ainsi que les formes de soumissions peuvent être obtenus en s'adressant au bureau de l'Architecte Provincial No 261 rue Fort Winnipeg.

Les soumission devront être accompagnées d'un chèque accepté au montant égal à 5 p. c. de la soumission, lequel chèque sera confisqué par le gouvernement du Manitoba au cas où le soumissionnaire refuserait de signer un contrat ou négligerait de terminer les travaux.

La plus basse ou aucune autre soumission ne sera nécessairement acceptée.

G. R. COLDWELL
Ministre des Travaux Publics, pro-tem
Winnipeg 1er Mars 1913.

Contrat pour la Poste

Des soumissions cachetées, adressées au Maitre-Général des Postes, seront reçues à Ottawa jusqu'à midi, vendredi, le 18 Avril 1913, pour le transport de la poste de Sa Majesté, le soumissionnaire devant s'engager à transporter le courrier pendant quatre ans six fois par semaine à chaque endroit entre

STEINBACH ET LA GARE DU CHEMIN DE FER ET GIROUX,

le contrat devant commencer au bon plaisir du Maitre Général des Postes, via Clear Springs et le bureau de poste à Giroux.

Des avis imprimés renfermant plus amples renseignements concernant les conditions du contrat peuvent être examinés, et des blancs de formules obtenues aux bureaux de postes de Steinbach, Clear Springs et Giroux, ainsi qu'au bureau de l'Inspecteur des bureaux de Poste.

H. H. PHINNEY,
Inspecteur des Bureaux de Poste.
Winnipeg, Man., 7 mars 1913.

Departement du Service Naval.

Des soumissions cachetées adressées au soussigné et endossées "Soumissions pour l'érection d'une maison d'opération (type No 3) pour la station de télégraphie sans fil de Port Arthur, Ont" seront reçues à ce bureau jusqu'à midi samedi le 15 mars 1913. On peut voir les plans et spécifications et se prourer une forme du contrat qui devra être signé le ou après le 25 du courant au bureau du surintendant de la section du télégraphe, Département du Service Naval Ottawa ou à la station de télégraphe sans fil du Gouvernement, Rue Dawson, Port Arthur, Ontario. Les soumissionnaires sont avertis qu'aucune soumission ne sera examinée à moins qu'elle ne soit faite sur les formes imprimées et signée par les dits soumissionnaires, l'occupations et la résidence étant ajoutées. En cas de société, la signature, l'occupation et la résidence de chaque membre de la société devront être données. Chaque soumission devra être accompagnée par un chèque accepté sur une banque ayant charte, tel chèque étant payable à l'ordre de l'honorable ministre du service naval et étant fait pour un montant égal à 10 p. c. du montant de la soumission. Ce chèque sera confisqué si le soumissionnaire refuse de signer son contrat ou s'il refuse de le compléter. Si la soumission n'est pas acceptée le chèque sera remis. Le département ne s'engage accepter la plus basse ou aucune soumission.

Par Ordre
G. J. DESBARATS
Député Ministre
Département du Service Naval, Ottawa
Février le 15, 1913.

LAMONTAGNE, MAHER & CIE.

Boucherie, Epiceries et Provisions

Viandes Fraîches et Salées aux plus BAS PRIX.

Nous achetons tous les produits de la ferme à des prix raisonnables.

25 Ave. Provencher
Tel. Main 3321
G. A. MAHER,
Gerant.

Librairies Keroack

42 RUE DUMOULIN, St. Boniface. | No. 227 RUE MAIN Winnipeg. Vis-à-vis la rue Sainte-Marie

TELEPHONE des 2 ...

EN GROS ET EN DETAIL

Ces deux établissements comprennent un grand assortiment de livres de classe, de littérature française et anglaise, papeteries, fournitures de bureaux, cadres, images, articles de piété et de fantaisie, tapisseries, encres, fleurs artificielles, bronzes d'églises, etc., à très bas prix, à cause de l'importation directe.

Nous avons le meilleur choix de cartes postales illustrées.

Remises spéciales aux communautés religieuses, commissaires et instituteurs.

Les ordres par la poste sont promptement exécutés.

M. KEROACK

Voici les raisons pour lesquelles vous devriez vous servir des

Allumettes Eddy

ELLES SE VENDENT BON MARCHÉ

Elles brûlent bien; elles sont sûres; elles ne s'enflamment pas quand on marche dessus par mégarde. Chaque allumette est une vraie allumette. Chaque allumette fait de la lumière.

MADE IN THE BRITISH EMPIRE. MADE IN CANADA. MADE IN HULL

PLACE TACHE

Voulez-vous faire une bonne spéculation, ou bien avez-vous l'intention de vous construire une jolie résidence dans un endroit choisi?

Achetez un Lot dans Place Tache

Juste à mi-chemin entre la rue Marion et l'avenue Provencher, faisant face à la riviere Rouge. Seulement à quinze minutes de marche du coin de l'avenue du Portage et de la rue Main. Avec les nouveaux ponts, vous pourrez aller en ville et revenir en moins de cinq minutes. Avec des restrictions sérieuses, des lots de 33 x 110 pieds ou plus, vous avez juste le site pour vous bâtir une belle résidence. Nous avons déjà vendu plusieurs lots et ils partent vite. Achetez pendant qu'il est temps.

PRIX: $40 du pied—Un quart comptant; balance en 1, 2 et 3 ans; 6 p. c. d'intérêt.

$15 du pied MEILLEUR MARCHE que toute autre subdivision. Demandez notre plan et choisissez vous même.

THE BUFFET-BONIN REALTY CO.

200 Farmer Building — 333 rue Main, Winnipeg
Phone Main 7862

GRAIN

Correspondance en Francais

Je m'occupe tout particulièrement de la clientèle française et je veille surtout à

L'INSPECTION

et au déchargement du grain qui m'est consigné. J'ai fourni des cautions au Gouvernement et je suis licencié pour faire le commerce des grains.

Je vous obtiendrai le plus haut prix

Thomas F. Ennis

Boite de Poste 513 — Bureau: 434 Grain Exchange
WINNIPEG

MANITOBA

Plus le temps avance, plus les émigrants étudient les ressources de notre province.

La chose est attestée par les rapports du Département de l'Agriculture et de l'Immigration de la province et par les statistiques du Département de l'Intérieur du Gouvernement du Canada.

Les compagnies de chemins de fer annoncent l'arrivee prochaine de beaucoup de nouveaux colons qui s'empareront de la terre inoccupée le long de leurs lignes.

Les faits sont que les avantages du Manitoba sont de plus en plus reconnus.

Ses terres splendides, ses chemins de fer nombreux, sa proximité des meilleurs marchés, ses avantages au point de vue de l'éducation, ses moyens de transport faciles sont des attraits pour beaucoup de colons chaque année.

Et quand l'industrie agricole est prospère, les autres industries grandissent et prospèrent aussi.

Ecrivez à vos amis et dites leur de venir s'établir dans le

MANITOBA

Pour plus amples renseignements écrire à

Jos. Burke, Bâtisse du Bureau Industriel, coin des rues Water et Main, Winnipeg, Man.

Jos. Hartney, 77 Rue York, Toronto, Ont.

J. F. Tennant, Gretna, Man.

W. W. Unsworth, Emerson, Man.

S. A. Bedford, député ministre de l'Agriculture, Winnipeg, Man

Charette, Kirk Co, Ltd

PLOMBERIE, CHAUFFAGE, COUVERTURES.
INGENIEURS ET ENTREPRENEURS

Plomberie
Ventilation
Chauffage
A
Vapeur
Eau Chaude
ET
Air Chaud

PLOMBERIE · CHAUFFAGE · COUVERTURE — CKC Co. LTD.

Couvertures
EN
Tôle et Gravois
Corniches
Plafonds en Metal
ET
Skylights

Nous sommes les entrepreneurs pour Plomberie, Chauffage et Couvertures du Petit Séminaire de Saint Boniface,

Attention particuliere pour Eglises, Couvents et Ecoles.

TELEPHONE Main 7818 — 510 RUE DESMEURONS — Boite de Poste 17

ALLAIRE & BLEAU

AVENUE TACHE, · ST BONIFACE

Vous trouverez à notre établissement une ligne complete de Quincailleries, Ferronneries, Ferblanteries, Granites, Blanc émaillé, Huile de Charbon, Huile à Machine, Poêle à Cuisine, Papier à Bâtisse Blanc et Goudronné, Outils de ferme, Harnais Double et Simple. Nous avons les peintures, préparées de Sherwins Williams ainsi que leur Blanc de Plomb et les Vernis qui sont sans contredit les meilleurs du continent Américain.

Broche Barbelée, à des prix défiant toute compétition, Corde a lieuse (Binder Twine).

Ferblanterie attaché à l'établissement, Montage de Poêle et Posage de Fournaise à air chaud.

Assortiment de Meubles, etc. Couchettes en fer, Matelas, etc.

AGENT POUR LA FAMEUSE MACHINE A Ecremer LA NATIONALE

La meilleure
La plus simple
La moins dispendieuse
plus facile a operer

AGENTS D'ASSURANCES CONTRE LE FEU

ALLAIRE & BLEAU
ST-BONIFACE

Cusson Agencies, Ltd

Assurances

FEU, VIE, "BONDS" AUTOMOBILES, CYCLONES
ACCIDENTS ET MALADIES, GRELE
RESPONSABILITE D'EMPLOYEURS
SUR LA VIE DES CHEVAUX ET DU BETAIL

ARGENT A PRETER

COMPAGNIE GENERALE TRANSATLANTIQUE

M. E. SABOURIN, Agent

Depart des Bateaux

La Provence	Mars 20	Rochambeau	Avril 5
Niagara	Mars 22	La Lorraine	Avril 10
France	Mars 27	France	Avril 17
La Touraine	Avril 3	La Provence	Avril 24

De Halifax à New-York—Floride............Mars 26

64 AVE. PROVENCHER, ST-BONIFACE — Téléphone Main 4372

EPICERIES ET....
CHAUSSURES SONT

maintenant les deux principales lignes de mon commerce, mais j'ai toujours en magasin un assortiment très varié de

Fruits, Tabac, Pipes, Cigares, etc

Quant aux prix, je puis assurer que je ne crains pas la comparaison avec les autres magasins du même genre.

Farine, Son, Gru et toutes sortes de Grains toujours en vente.

P. PELLETIER, AVENUE TACHE St-Boniface

Economie de $3.00 par tonne

sur le charbon dur. En achetant une tonne de charbon dur (Coalette Coal) à $8.00 vous économiserez $3.00 sur toute autre qualité de charbon dur qui vaut $11.00 la tonne et vous obtiendrez le même résultat au point de vue, chauffage et longue durée. S'adresser à la Guilbault Co. Ltd. Tels: Main 7442 ou M. 604

T. A. Irvine — Jos. Turner — J. W. Mould

PRIX FOURNIS SUR DEMANDE

TELEPHONE Main 8132

STANDARD PLUMBING CO'Y

No 44 Avenue Provencher
Saint Boniface.

Appareil de Chauffage à air chaud Ou à vapeur, Plombiers une spécialité, une spécialité.

SHILOH

THEATRE BADDOW

Maintenant Ouvert

AVE. TACHE, NORWOOD

Un Theatre de Premiere Classe

POUR LES FAMILLES

Vaudeville et Vues animées. Programme continuel depuis 7.45 P. M. chaque soir. Matinées à 3.30 P. M. le samedi.

Entrée:

Dames et enfants - - 10c
Matinées - - 5c

LEVETEN, BOUX, TODD & CO.

MARCHANDS D'IMMEUBLES

Les collections de loyer recevront une prompte attention.

On parle sept langues

OCCASIONS

80 acres tout près de Transcona, à vendre ou échanger pour des maisons ou des lots.

400 acres tous clairs, à vendre ou échanger tout près de Selkirk. Environ 60 acres de cultivés. Faites vos offres.

Il y a plus de 5000 acres à vendre dans la province de Manitoba.

Si vous avez quelque chose que vous voulez vendre ou échanger, adressez-vous à

619 McIntyre Block
TELEPHONE MAIN 9176

JOS. LECOMTE,

Notaire Public.

65 Rue Osgoode, Ottawa, Ont

Agent de terres au Manitoba

S'occupe du règlement de Patentes, etc., etc.

Lavoie & Cie

Importateur de Vins, Liqueurs et Cigares

25 Rue Dumoulin - Tel. 2563
Saint-Boniface

"NORWOOD GARAGE"

Spécialité de travaux de moteurs légers. Réparations, mise à neuf et construction de camions-automobiles, automobiles et pièces détachées.

Voitures de "Livery" et Touriste à toute heure de jour et de nuit.

Phone Main 2498

Office, Atelier et Garage:
COIN des RUES HORACE et ST-JOSEPH
Norwood

Pourquoi acheter à Winnipeg, lorsque vous pouvez trouver dans votre Cité tout ce qui vous est nécessaire? Nous sommes capables de vous fournir tout ce qui a rapport à l'automobile à des prix défiant toute concurrence.

ALBERT CONTANT
GERANT

Toute personne se trouvant seul chef de famille ou tout individu mâle de plus de 18 ans, pourra prendre comme homestead un quart de section de terre de l'Etat disponible au Manitoba, dans la Saskatchewan ou dans l'Alberta. Le postulant devra se présenter à l'agence ou à la sous-agence des terres du Dominion pour le district. L'entrée par procuration pourra être faite à n'importe quelle agence à certaines conditions, par le père, la mère, le fils, la fille, le frère ou la sœur du futur colon.

Devoir—Un sejour de 6 mois sur le terrain et la mise en culture d'icelui chaque année au cours de trois ans. Un colon peut demeurer à neuf milles de son homestead sur une ferme d'ou moins 80 acres possédée uniquement et occupée par lui ou par son frere ou sa sœur.

Dans certains districts un colon dont les affaires vont bien aura la preemption sur un quart de section se trouvant à côté de son homestead. Prix, $3.00 l'acre. Devoir—Devra résider six mois chaque année au cour de six ans à partir a partir de la date de l'entree du homestead—y compris le temps requis pour obtenir la patente du homestead, de cultiver cinquante acres en plus.

Un colon qui aurait forfait ses droits de colon et ne pouvant obtenir sa preemption pourra acheter un homestead dans certains districts. Prix, $3.00 l'acre. Dévoir—Rester six mois dans chacun des trois ans, cultiver cinquante acres et bâtir une maison valant $300.

W. W. CORY,
Sous-ministre de l'Intérieur

N. B.—La publication non-autorisée de cette annonce ne sera pas payée.

Deux heures de votre temps et 25c vous donneront la meilleure paire de chaussures que vous avez jamais eue. N'importe qui peut faire l'ouvrage. Ecrivez pour détails à la Brantford Shoe Co., Brantford, Ontario

La Poudre de Savon Desinfectant de Loves-Y-Z (Wise Head) est meilleure que les autres poudres, car elle est un désinfectant aussi bien qu'un savon.

Les Artisans Canadiens-Français

Mercredi dernier, la cour des Artisans Canadiens-français de Sanit-Boniface recevait le président général de l'association, M Ledger Gravel de Montréal.

La séance a été présidée par M. J. A. Beaupré, qui présenta le président général dans un très joli discours. Les autres orateurs de la soirée furent M. Ludger Gravel, qui exprima toute sa satisfaction de se trouver dans la ville française de St-Boniface et donna aux sociétaires les meilleurs conseils; M. L'abbé Lamy A.C. Potvin' M. Routhier l'organisateur des Artisans.

Un programme de musique a été exécuté.

Messieurs et dames étaient présents à cette soirée.

Chez Nous et Autour de Nous

—On demande une servante. S'adresser à Madame J. A. Marion, No. 85 rue Dumoulin.

—A vendre bois et charbon, Marcoux et Cie, No 64 Avenue provencher, Telephone Main 4372.

—Avis aux lecteurs du *Manitoba*. Veuillez, s'il vous plait, nous faire parvenir le montant de votre abonnement.

—Si vous avez des peaux crues à vendre, allez voir Antonio Lanthier, 207 rue Horace, Norwood. St-Boniface.

—Un comptoir à vendre; s'adresser au magasin Lamontagne, Maher & Co. No 25 avenue Provencher, Saint-Boniface.

—Pour laver et nettoyer, adressez-vous à Mme M. H. $1.50 par jour. 153 rue Notre-Dame, St-Boniface. Tel. Main 3788.

—Mille cultivateurs sont partis de l'Ontario, hier, pour venir prendre des homesteads dans l'Alberta et la Saskatchewan.

—Perdu un porte-monnaie noir contenant quelques billets et du change. Une récompense sera payée à la personne qui le rapportera à nos bureaux, ou à M. Jas. McPhail, hôtel Couture.

—M. Louis Laflèche, de Saint-Charles, vient de vendre sa terre pour la somme de $1000.00 M. Laflèche avait achetée cette terre il y a 28 ans, à raison de $5.00 de l'âcre formant un total de 2000.00.

—La police a découvert dimanche le corps d'un bébé dans un petit yacht près du pont Norwood. C'est le dégel qui a révèlé la présence de ce petit cadavre dans la barque. Le coroner Dubuc doit tenir enquête.

—La Société St-Adélard, pour la protection des enfants, a des garçons et filles de tous âges qu'elle désire placer dans de bonnes familles. S'adresser au secrétaire. Théo. Bertrand, 198 rue Aulneau, St-Boniface, Man.

—Un chien atué 20 rats à lui seul en quatre minutes, dans une étable située au coin des rues Jessie et Pembina, Winnipeg. On commence à s'alarmer de la présence des rats à Winnipeg: et il va falloir une lutte sans relâche pour se débarrasser des rongeurs

—On vient de choisir les plans de futur hôtel-de-ville-de Winnipeg. D'après les gravures qui en sont données, le nouvel édifice pourra être une vaste construction, mais ce ne sera pas un beau monument d'architecture C'est le cas de dire que les millions ne produisent pas toujours le beau.

—On peut s'inscrire dès main tenant pour l'étude de toutes les matières commerciales : Tenus des Livres, Arithmétique, Clavie graphie, Correspondance, Anglais, Français, Piano, etc. Cours du jour et du soir. Méthodes rapides. Prix modérés. M. J W-Poisson, 821 Rue Carlton, Winnipeg, Man.

—On demande une servante; pas de lavage chez madame Henri Cusson 496 Rue du Collège. Saint Boniface

—M. Louis Laurendeau, de cette ville, est de retour depuis quelques jours, d'une promenade dans la province de Quebec

—Dimanche prochain est le dimanche des Rameaux. Achetez vos palmes aussitôt que possible aux Librairies Keroack 227 rue Main Winnipeg ou 52 rue Dumoulin St-Boniface

—Cette semaine, au Théâtre Walker, comédie. "Broadway Jones; mardi de la semaine prochaine Gerson Pirots" Jeudi vendredi et samedi de la même semaine: "The Girl from Tokio"; semaine du 24 mars. May Rolson, dans la comédie "A night-out.

Concert Couture

Ce concert a réuni plus de mille personnes dans la vaste salle du Manitoba Hall. Foule élégante, pimpante et joyeuse; jolie fête mondaine; grand succès artistique: telles étaient les remarques générales à la sortie. Nous avons publié la semaine dernière, le programme qui devait être interprété. Ce programme débuta par un ensemble de vingt violons du plus puissant effet Puis se succédèrent avec entrain les numéros séparés. Mademoiselle Marjorie Barrack a eu le gros succès de la soirée. Son jeu devient de plus en plus admirable d'inspiration, de fermeté et de nettetté. On se sent en présence d'un virtuose, non plus d'un élève dans le sens ordinaire du mot.

Mlle Couture et M. J. Prendergast de Saint Boniface ont pris une part importante à l'ensemble.

Nous n'avons pas qualité pour apprécir par le menu un concert aussi classique, mais nous croyons pouvoir refléter convenablement l'opinion générale de l'auditoire, et cette opinion est que M. Camille Couture mérite un Grand Prix!

Chaque année, depuis plusieurs années, il nous ramène sur la scène de jeunes réputations dont les études et la technique se sont fortifiées; il nous présente des recrues nouvelles dont il a su découvrir le sens artistique. Sa classe paraît toujours au complet, et il devient difficile de dire quel est celui des concerts Couture qui a le mieux réussi. M. Couture fait ici une oeuvre considérable en ralliant ainsi autour de lui toute une jeunesse musicienne.

Voici un extrait d'une lettre adressée à M. Couture par Alex Scott, violoniste éminent de Winnipeg. "Je crois que votre concert d'hier soir surpasse tous les autres concerts de violon donnés jusqu'ici à Winnipeg. Je crains, comme la chose arrive souvent, que votre mérite ne soit pas parfaitement apprécié par le public de cette ville; la critique de la prasse a le devoir de faire ressortir ce mérite. Souvent on porte aux nues des choses de qualité moyenne ou même inférieure et on a trop d'indifférence pour le vrai talent... Encore une fois acceptez mes félicitations."

COMMENT ON DEVIENT CONSOMPTIF

Lorsque vous avez pris du froid, lorsque les muqueuses de la gorge sont enflammées, l'inflammation s'étend vite aux bronches et provoque la toux. Il importe de conjurer le mal sans délai, tout retard constituant un grave danger.

La consomption, en effet, n'est que trop souvent due au fait que l'on néglige un rhume qui commence ; les microbes de la consomption, répandus partout, s'emparent du terrain favorable, se multiplient et minent sournoisement la constitution la plus robuste. Quelques doses de Baume Rhumal auront raison d'un rhume à son début ; la persévérance dans le traitement triomphera du rhume le plus tenace, l'expérience l'a prouvé fréquemment. Se vend partout 25c la bouteille.

City of St. Boniface

PROMULGATION OF BY-LAWS

Notice is hereby given that the Council of the City of St. Boniface have passed and approved of the different by-laws, hereinafter mentioned :—

By-Law No. 889—Fixing and limiting the assessment of Manufacturing Industries.

By-Law No. 890—To close part of lane in Lot 11, Block 9, Plan 368.

By-Law No. 892—For appointing Poundkeeper and regulating pounds.

By-Law No. 893—Concerning Public Morals and Decency.

By-Law No. 894—Concerning Dogs.

By-Law No. 895 — Concerning Fences.

By-Law No. 896 — Regulating the traffic on the streets in the city.

By-Law No. 897—Re protection of fire and the creation of a fire department.

By-Law No. 898—Authorizing the purchase of land and property for public buildings.

By-Law No. 899—Providing for the early closing of stores.

By-Law No. 900—Authorizing the purchase of land and property for public buildings.

By-Law No. 901—Correcting errors in By-Laws Nos. 828 and 863.

By-Law No. 902 — Respecting Plumbing.

By-Law No. 903—Relating to waterworks.

By-Law No. 904—Appointing two Harbor Commissioners for the City of St. Boniface.

By-Law No. 905—To produce Hill and Arnold Streets and to close part of St. John Street.

By-Law No. 906—Authorizing the purchase of land and property for public buildings.

By-Law No. 907 — To enable the City to borrow from La Banque d'Hochelaga the sum of Three Hundred Thousand Dollars.

By-Law No. 908 — Changing the name of a street within the limits of the City.

By-Law No. 909—Indemnity of Aldermen for 1912.

By-Law No. 910—Rate of Taxes for 1912

By-Law No. 911 — To open and close lanes in plan 1116.

By-Law No. 912 — To open and close lanes in plan 711.

By-Law No. 913—To provide for the creation of a debt of Twenty-Five Thousand Dollars.

By-Law No. 914—Closing part of the lane in Block 25, D.G.S. 20, Plan 886, and authorizing transfer of same to Pioneer Land Co.

By-Law No. 915—Public Health.

By-Law No. 916—To create a debt of Four Hundred Thousand Dollars by the issue of debentures for construction of a bridge across the Red River to replace the Provencher Bridge.

By-Law No. 917—For submitting By-Law No. 916 to the Electors.

By-Law No. 918—Respecting the form, shape, dimensions or heights of Buildings in the City of St. Boniface.

By-Law No. 919—To create a debt of Two Hundred and Fifty Thousand Dollars by the issue of debentures for the purpose of providing the means for widening the Marion Street bridge over the Red River.

By-Law No. 920—For submitting By-Law No. 919 to the Electors.

By-Law No. 921—Closing portion of Rue DeMeuron and to convey same to the Canadian Northern Railway.

By-Law No. 922—To enable the City to borrow from La Banque d'Hochelaga the sum of Three Hundred Thousand Dollars.

By-Law No. 923—Ratifying the opening of a lane and for the authorizing and bringing under the corporation of the Real Property Act certain lands.

By-Law No. 924—To provide assessment for cost of a trunk sewer on Dawson Road, from Messier Street to the C. N. R. Crossing.

By-Law No. 925—To provide assessment for cost of sewer on Marion Street, from Archibald Street to Dawson Road.

By-Law No. 926—To provide assessment for cost of sewer on Plinquet Street, from Archibald Street to the Western line of the 51.5' East of Lot 1198, plan 76, subdivision 76.

By-Law No. 927—To provide assessment for cost of sewer on Langevin Street, from Niverville Street to Oak Avenue.

By-Law No. 928—To provide for assessment for cost of sewer on Pelletier Street, from St. Joseph Street to Langevin Street.

By-Law No. 929—To provide for assessment for cost of sewer on Lorne Avenue, from Patterson Street to MacMillan Street.

By-Law No. 930—To provide assessment for cost of sewer on Stanley Street, from Cauchon Street to MacMillan Street.

By-Law No. 931—To provide assessment for cost of sewer on Goulet Street, from the west line of Lot 12, Block 4, plan 886, to Oak Avenue.

By-Law No. 932—To provide assessment for cost of sewer on Champlain Street, from Oak Avenue to Dubuc Street.

By-Law No. 933—To provide assessment for cost of sewer on Horace Street, from St. John Street to Oak Avenue.

By-Law No. 934—To provide assessment for cost of sewer on Lloyd Street, from Patterson Street to the South-Easterly limit of Plan 1558.

By-Law No. 935—To provide for assessment for cost of sewer on Tache Avenue from MacMillan Street to Linden Avenue.

By-Law No. 936—To provide assessment for cost of sewer on Lisgar Avenue, from Patterson Street to Linden Avenue.

By-Law No. 937—To provide assessment for cost of sewer on Marion Street, from Archibald Street to the Seine River.

By-Law No. 938—To provide for assessment for cost of sewer on St. Mary's Road, from MacMillan to Carriere Street.

By-Law No. 939—To provide assessment for cost of sewer on Metcalfe Place, from St. Mary's Road to the Red River.

By-Law No. 940 — Consolidating By-Laws Nos. 925 to 939, both inclusive, for sewers.

By-Law No. 941—To provide assessment for cost of a granolithic sidewalk on the west side of St. Jean Baptiste Street, from Provencher Avenue to Dumoulin Street.

By-Law No. 942—To provide assessment for cost of a 6 ft. granolithic sidewalk on the North side of MacMillan Street, from St. Mary's Road to Chandos Avenue.

By-Law No. 943—To provide assessment for cost of a granolithic sidewalk on both sides of Lisgar Avenue, from Patterson Street to MacMillan Street.

By-Law No. 944—To provide assessment for cost of a 6 ft. granolithic sidewalk on the North side of Cathedral Avenue, from DeMeuron Street, to the Easterly limit of Lot 160, plan 711.

By-Law No. 945—To provide assessment for cost of a granolithic sidewalk on the North side of Eugenie Street, from Oak Avenue to DeMeuron Street.

By-Law No. 946—To provide assessment for cost of a 6 ft. granolithic sidewalk on the West side of Aulneau Street, from Cathedral Avenue to Hamel Avenue.

By-Law No. 947—To provide assessment for cost of a 5 ft. granolithic sidewalk on the West side of Lloyd Street, from Patterson Street to the South-Easterly limit of plan 1558.

By-Law No. 948—To provide assessment for cost of a 5 ft. granolithic sidewalk on the East side of Langevin Street, from Hamel Avenue to the South side of the 27.75' North of Lot 18, Block 3, plan 1209.

By-Law No. 949—To provide for assessment for cost of a 5 ft. granolithic sidewalk on the South side of Hamel Avenue, from DeMeuron Street to Aulneau Street.

By-Law No. 950—To provide for assessment for cost of a 5 ft. granolithic sidewalk on the West side of Lloyd Street; from MacMillan Street to Linden Avenue.

By-Law No. 951—To provide assessment for cost of a 6 ft. granolithic sidewalk on the East side of St. Joseph Street, from Oak Avenue to the northerly limit of Lot 20, plan 651.

By-Law No. 952 — Consolidating By-Laws Nos. 941 to 951 (both inclusive), for granolithic sidewalks.

By-Law No. 953—To provide for assessment for cost of a 5 ft., 4 in. plank sidewalk on the North side of Kitson Street from Langevin Street to St. John Street.

By-Law No. 954—To provide for assessment for cost of a 5 ft., 4 in. plank sidewalk on the south side of Kitson Street, from Langevin Street to St. John Street.

By-Law No. 955—To provide assessment for cost of a 5 ft., 4 in. plank sidewalk on the South side of Provencher Avenue from McTavish Street to Cartier Street.

By-Law No. 956—To provide assessment for cost of a 5 ft., 4 in. plank sidewalk on the West side of Aulneau Street, from Victoria Street to Hamel Avenue.

By-Law No. 957—To provide assessment for cost of a 5 ft. plank sidewalk on the East side of Langevin Street, from the Southerly limit of the 27.55' North of Lot 18, Block 3, plan 1209 to Victoria Street.

By-Law No. 958—To provide assessment for cost of a 5 ft., 4 in. plank sidewalk on the North side of Marion Street, from St. John Street to Oak Avenue.

By-Law No. 959—To provide assessment for cost of a 5 ft. plank sidewalk on the East side of Ritchot Street, from the Southerly limit of the Northerly 5'6 of Lot 7, Block 4, plan 1209 to Victoria Street.

By-Law No. 960—To provide assessment for cost of a 5 ft., 4 in. plank sidewalk on the North side of Oak Avenue, from Tache Avenue to St. Joseph Street.

By-Law No. 961—To provide assessment for cost of a 4 ft. plank sidewalk on the East side of Tache Avenue, from St. Mary's Road to Patterson Street.

By-Law No. 962—To provide assessment for cost of a 5 ft., 4 in. plank sidewalk on the South side of Dubuc Street, from DeMeuron Street to the Seine River.

By-Law No. 963—To provide for assessment for cost of a 4 ft plank sidewalk on the East side of Langevin Street from Victoria Street to Berry Street.

By-Law No. 964—To provide assessment for cost of a 5 ft., 4 in, plank sidewalk on the South side of Kitson Street, from the Easterly limit of the Westerly 12 feet of lot 44, Block 3, plan 1201, to the Westerly limit of the Easterly 1.2 feet of Lot 26, Block 3, plan 1201.

By-Law No. 965—To provide for assessment for cost of a 5 ft., 4 in. plank sidewalk on the North side of Kitson Street, from the Easterly limit of the Westerly 14 feet of Lot 14, Block 1, plan 1201, to the Westerly limit of the Easterly 15 ft. of Lot 23, Block 1, plan 1201.

By-Law No. 966—To provide for assessment for cost of a 5 ft., 4 in. plank sidewalk on the North side of Lariviere Street, from the Easterly limit of the Westerly 10.5' of Lot 23, Block 8, plan 1201 to the Westerly limit of Youville Street.

By-Law No. 967 — Consolidating By-Laws Nos. 953 to 966, both inclusive, for plank sidewalks.

By-Law No. 968—To provide for assessment for cost of sewer connections, on St. Mary's Road, from MacMillan Street to Carriere Avenue.

By-Law No. 969—To provide for assessment for cost of sewer connections on Goulet Street, from Tache Avenue to Oak Avenue.

By-Law No. 970—To provide assessment for cost of sewer connections on Tache Avenue, from St Mary's Road to MacMillan Street.

By-Law No. 971—To provide assessment for cost of sewer connections on DeMeuron Street from Desautels Street to Marion Street.

By-Law No. 972 — Consolidating By-Laws Nos. 968 to 971, both inclusive, for sewer connections.

By-Law No. 973—To provide assessment for cost of Bitulithic Pavement on St. Mary's Road, from MacMillan Street to Carriere Avenue.

By-Law No. 974—To provide assessment for cost of a 30 ft. Bitulithic Pavement on Oak Avenue, from Arnold Street to Marion Street.

By-Law No. 975 — Consolidating By-Laws Nos. 973 and 974 for Bitulithic Pavement.

By-Law No. 976—To provide assessment for City's share of cost of Bitulithic Pavement on St. Mary's Road, from McMillan Street to Carriere Avenue, and on Oak Avenue, from Arnold Street to Marion Street.

By-Law No. 977—To provide for and authorize the creation of a debt of $150,000.00 by the issue and sale of debentures, for the purpose of constructing and repairing and purchasing and maintaining a waterworks system.

By-Law No. 978—For the purpose of transferring the portion of Lot 13, in Block 3, D.G.S. 81, St. Boniface, plan 4, lying to the East of the Easterly limit of D'Orsonnens Street.

By-Law No. 979—For the purpose of transferring that portion of Lots 9 and 10, in Block 35, D.G.S. 81, plan 386.

By-Law No. 981—To appoint an Arbitrator in the matter of claims filed with reference to By-Law No. 706.

All persons are hereby required to take notice that any one desirous of applying to have such by-laws or any one of them, or part thereof quashed, must make his application for that purpose to a Judge or Court of the King's Bench, sitting in Chambers, within two weeks next after publication of this notice once a week, for three successive weeks in the newspapers called :—"The Norwood Press" and "Le Manitoba", or he will be too late to be heard in that behalf.

By Order,
J. B. COTE,
St. Boniface, Man., City Clerk.
March 12th, 1913.

Departement de l'Interieur

BUREAU DES TERRES DU DOMINION—DISTRICT DE WINNIPEG

AVIS

Avis publics est par les presentes donné que le et après le 31 de mars 1913, les terres à culture suivante seront mises à la disposition du public qui pourra faire ses entrées comme Homestead.

Towship 29, Rang 5, à l'Ouest du Méridien Principal, sera ouvert pour Homestead.

Daté à Winnipeg, ce 27me jour de Février 1913.

L. RANKIN,
Agent.

Soumissions

Des soumission cachetées seront reçues au bureau de l'architecte jusqu'à samedi midi le 15 mars pour la construction d'un édifice municipal a St Adolphe pour la Municipalité Rurale de Ritchot.

Toute soumission devra être accompagnée d'un chèque accepté pour 5 p. c. du de la soumission.

Pour plans, devis, informations, etc, s'adresser au bureau de l'architecte.

Aucune soumission ne sera necessairement acceptée.

D. R. BARIBAULT B. A. S.
Architecte.

607 Builders Exchange 333½ Avenue du Portage Winnipeg.

AVIS

MUNICIPALITE DE MONTCALM

Avis est par les présente donné que le rôle d'evaluation pour l'année 1913 a été accepté, et le conseil siegera en cour de révision pour recevoir toutes plaintes le dernier mercredi du moi de mars 1913.

ED, COMEAULT
Sec, Tres

Daté a Letellier, le 10ème jour de fevrier 1913

WESTERN TRUST COMPANY

Avis est par les présentes donné que demande sera faite au parlement du Canada à sa prochaine session par la Western Trust Company d'un acte amendant l'acte d'incorporation de la dite Compagnie, tel acte d'incorporation étant le chapitre 180 des statuts 1906; l'acte d'amendement dout il est ici donné avis ayant pour but de créer et d'émettre aucune partie du capital action de la Compagnie comme stock privilégie lequel stock sera privilé en certains rapports et stock de fondateurs sous tous les autres rapports; le dit acte d'amendemedt ayant aussi pour but de donner pouvoir à la Compagnie de s'amalgamer avec ou d'acquérir une partie ou la totalité des affaires, des droits et de la propriété d'aucune autre Compagnie similaire de la compétence législative du Canada.

J. E. ADAMSON
Avocat du Requérant

Perkins, Fraser &McCormick, Agents à Ottawa.

Canadian North Western Railway

Avis est donné par les par les présentes qu'une demande sera faite au Parlement du Canada, à sa présente Session, afin d'obtenir un Acte constituant en Corporation une compagnie sous le nom de "CANADIAN NORTH WESTERN RAILWAY" avec la faculté de disposer, construire et exploiter une ligne de voie ferrée partant d'un point dans ou près de la Cité de Lethbridge, Alberta, de là dans une direction Nord Est par la route la plus praticable jusqu'à un point dans ou près de Winnipeg jusqu'à un point dans ou pres de Le Pas dans le Manitoba, passant par ou près de Dominion City, Manitoba, Brandon &Grand View; et une autre ligne de voie ferree depuis un point dans ou près de la Cite de Lethbridge, dans l'Alberta, dans une direction Nord Est a travers l'Alberta et la Saskatchewan jusqu'a un point dans ou près de Le Pas, via North Battleford et Prince-Albert.

Aussi de construire et opérer des lignes de télégraphe et de téléphone, et prélever des peages pour l'usage de ses lignes; de developper et fournir de l'energie electrique ou autres et disposer de l'exédent d'energie, et de percevoir des peages pour ce service; de posséder et mettre en service des vaisseaux de tous genres; et de construire et disposer de quais, docks, elevateurs, entrepots hotels, etc, et de conclure des Conventions avec d'autres compagnies.

DATE à Ottawa ce 21eme jour de fevrier, 1913.

BROSSEAU, BROSSEAU, TANSEY à ANGERS.

Avocats des Requerants.

—M. J. E. Ritchot, marchand de Bois de Chauffage de toute sortes, charbon dur ou mou. Adresse, No 53 rue Aubert St-Boniface. Bois scié et fendu Livraison sous le plus court délai. Satisfaction garantie. Téléphone Main 2197.

Banque d'Hochelaga

CAPITAL AUTORISE, $4,000,000
CAPITAL PAYÉ $3,000,000
FONDS DE RESERVE $2,650,000

DIRECTEURS :

Hon.J.D.Rolland, Président.
J. A. Vaillancourt, V. Prés.
A. Turcotte, E. H. Lemay, Hon. J. M. Wilson Hon. F. L. Beique, Lieut. Col. Chas. Ansmart.

F. G. Leduc, Gérant;
Yvon Lamarre, Inspecteur.
E. C. Vidricaire, Asst.-Gérant.

BUREAU PRINCIPAL,—MONTREAL

BUREAUX DE QUARTIERS

MONTREAL: Mont Royal et St. Denis; Mont-Royal & DeLanaudière; Rue Ste Catherine Est; Rue Ste Catherine Centre; Hochelaga

MONTREAL: Maisonneuve; Pointe Saint-Charles; St. Edouard; St Henri; St-Viateur; Villeral

MONTREAL: Verdun, près Montréal; Viauville; DeLorimier; Quartier Emard; Rue Notre-Dame Ouest; Quartier Laurier

Succursales :

Berthierville, P.Q.
Edmonton, Alberta,
Fournier Ont.
Joliette P. Q.
Lachine, P. Q
Laprairie, P. Q.
L'Assomption, P. Q
Longueuil, P. Q.
Louiseville, P.Q.
Mont-Laurier, P. Q.
Québec, P. Q.
St. Roch de Québec P.Q.
Sorel, P. Q.
Sherbrooke, P. Q.
Ste-Geneviève de Pierrefonds P. Q
Saint-Boniface, Man
St. Hyacinthe, P.Q.
St. Jacques l'Achigan, P.Q.
St Jérome P. Q.
St. Pierre, Man.
Trois-Rivières P.Q.
Valleyfield P. Q.
Vankleek Hill, Ont.
Winnipeg, Man.

Département d'épargne—Intérêt au taux de 3 % par an accordé sur dépots d'épargne.

EMET des "Lettres de crédit Circulaires" pour les voyageurs, payables dans toutes les parties de monde; ACHETE : traites, or argent et billets de banques des pays étrangers; et VEND des chèques sur les principales villes du monde.

AGENTS EN ANGLETERRE : The Clydesdale Bank, Ltd., Crédit Lyonnais. Comptoir National d'Escompte

AGENTS EN FRANCE; Crédit Lyonnais, Comptoir National d'Escompte de Paris, Société Générale, Crédit Industriel et Commercial.

F. BELAIR, Gerant. Succursale de Winnipeg

J.H.N. LEVEILLE, Gérant Succ. de Saint-Boniface.